

www.e-rara.ch

**Le Nouveau Testament, c'est à dire, La nouvelle alliance de notre
seigneur Jesus Christ**

David Gessner Firma

A Zurich, 1758

Zentralbibliothek Zürich

Shelf Mark: 8.226: c

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-89326>

Epître de Saint Paul aux Galates.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

11 Au reste, mes freres, réjouissez-vous, tendez à vous rendre parfaits, foyez consolez, foyez tous d'un consentement, vivez en paix, & le Dieu de dilection & de paix sera avec vous.

12 Saluez vous l'un l'autre d'un saint baiser. Tous les saints vous saluent.

19 La grace du Seigneur Jesus Christ, & la dilection de Dieu, & la communication du Saint Esprit soit avec vous tous. Amen.

La seconde Epitre aux Corinthiens a été écrites de Philippiques de Macédoine par Tite & par Luc.

EPI TRE DE SAINT PAUL AUX GALATES.

CHAPITRE I.

De l'inconstance des Galates & de l'Apostolat de Saint Paul.

PAUL Apôtre, (non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jesus Christ, & par Dieu le Pere, qui l'a ressuscité des morts.)

2 Et tous les freres qui sont avec moi, aux Eglises de Galatie :

3 Grace vous soit & paix de par Dieu le Pere, & de par notre Seigneur Jesus Christ ;

4 Qui s'est donné soi-même pour nos péchez ; afin que selon la volonté de Dieu notre Pere il nous retirât du présent siecle mauvais.

5 Auquel soit gloire aux siecles des siecles, Amen.

6 Je m'étonne qu'en abandonnant Christ, qui vous avoit appellez par sa grace, vous êtes si promptement transportez à un autre Evangile :

7 Qui n'est pas un autre *Evangile* : mais il y en a qui vous troublent, & qui veulent renverser l'Evangile de Christ.

8 Mais quand nous-mêmes, ou un Ange du ciel, vous évangéliserait outre ce que nous

vous avons évangélisé, qu'il soit execration.

9 Comme nous l'avons déjà dit, maintenant aussi je le dis, Si quelqu'un vous évangélise outre ce que vous avez reçu, qu'il soit execration.

10 Car maintenant prêche-je les hommes, ou Dieu ? ou cherché-je à complaire aux hommes ? car si je complaisois encore aux hommes, je ne serois pas serviteur de Christ.

11 Or, mes freres, je vous déclare que l'Evangile qui a été annoncé par moi, n'est point selon l'homme.

12 Car je ne l'ai ni reçu, ni appris d'aucun homme, mais par la revelation de Jesus Christ.

13 Car vous avez appris quelle a été autrefois ma conversation au Judaïsme, comme je persécutois à outrance l'Eglise de Dieu, & je la ravageois ;

14 Et que je profitois dans le Judaïsme plus que plusieurs de mes pareils de ma Nation : étant le plus ardent zélateur des traditions de mes peres.

15 Mais quand le bon-plaisir de Dieu, (qui m'avoit mis à part dès le sein de ma mere,

&

& qui m'a appellé par sa grace,) soit je ne courusse ou n'eusse a été,
couru en vain.

16 De reveler son Fils en moi, 3 Mais aussi Tite même, qui afin que je l'évangélisasse parmi étoit avec moi, bien qu'il fut les Gentils, je ne pris point conseil de la chair & du sang; Grec, ne fut point contraint d'être circoncis :

17 Et je ne revins point à Jérusalem, vers ceux qui avoient été Apôtres avant moi : mais je m'en allai en Arabie, & je repassai à Damas.

18 Depuis trois ans après, je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre : & je demurai chez lui quinze jour.

19 Et je ne vis pas un des autres Apôtres, sinon Jaques frere du Seigneur.

20 Or des choses que je vous écris, voici je vous dis devant Dieu, que je ne mens point.

21 Depuis j'allai dans les provinces de Syrie & de Cilicie.

22 Or j'étois inconnu de visage aux Eglises de Judée, qui étoient en Christ.

23 Mais ils avoient seulement oui dire, Celui qui autrefois nous persécutoit, annonce maintenant la foi, qu'il détruisoit autrefois.

24 Et ils glorifioient Dieu en moi.

CHAP. II.

Comparaison de Paul avec les autres Apôtres, sa dispute avec Pierre; Justification par la seule foi.

Quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabas, & je pris aussi avec moi Tite.

2 Or j'y montai par revelation, & je conferei avec eux touchant l'Evangile que je prêche entre les Gentils, même en particulier avec ceux qui sont en estime : afin qu'en quelque sorte que ce

soit je ne courusse ou n'eusse couru en vain.

3 Mais aussi Tite même, qui étoit avec moi, bien qu'il fut Grec, ne fut point contraint d'être circoncis :

4 Et cela à cause des faux freres qui s'étoient introduits dans l'Eglise, & qui s'y étoient fourrez, pour épier la liberté que nous avons en Jesus Christ, afin de nous réduire en servitude.

5 Auxquels nous n'avons cédé par aucune soumission, non pas même un moment : afin que la vérité de l'Evangile fut permanente en vous.

6 Et je n'ai aucune chose différente de ceux qui semblent être quelque chose, quels qu'ils ayent été autrefois : car Dieu n'accepte point l'apparence extérieure de l'homme : Et ceux qui sont en estime ne m'ont rien apporté davantage.

7 Mais au contraire, quand ils ont vu que la prédication de l'Evangile du Prépuce m'étoit commise, comme celle de la Circoncision, à Pierre;

8 (Car celui qui a agi avec efficace par Pierre dans la charge d'Apôtre envers la Circoncision, a aussi operé avec efficace par moi envers les Gentils.)

9 Et Jaques, Céphas, & Jean, (qui sont estimez être les colonnes, ayant connu la grace qui m'étoit accordée, ils me donnerent à moi & à Barnabas la main d'affociation, afin que nous allas-sions vers les Gentils, & eux vers ceux de la Circoncision.

10 Ils demanderent seulement que nous eussions souvenance des pauvres : ce que je me suis aussi étudié de faire.

11 Et quand Pierre fut venu à Antioche, je lui resistai en face, parce qu'il étoit à reprendre.

12 Car avant que quelques-uns fussent venus de la part de Jacques, il mangeoit avec les Gentils: mais quand ceux-là furent venus, il s'en retira, & s'en separa, craignant ceux qui étoient de la Circoncision.

13 Et les autres Juifs usôient aussi de dissimulation comme lui, tellement que Barnabas même se laissoit emporter à leur dissimulation.

14 Mais quand je vis qu'ils ne marchôient point de droit pied selon la vérité de l'Evangile, je dis à Pierre devant tous. Si toi, qui es Juif, vis comme les Gentils, & non pas comme les Juifs, pourquoi contrains-tu les Gentils à Judaïser?

15 Nous qui sommes Juifs de nature, & non point pécheurs d'entre les Gentils,

16 Sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais seulement par la foi de Jesus Christ, nous avons aussi cru en Jesus Christ: afin que nous fussions justifiés par la foi de Christ, & non point par les œuvres de la Loi, parce que nulle chair ne sera justifié par les œuvres de la Loi.

17 Or si en cherchant d'être justifiés par Christ, nous sommes aussi trouvez pécheurs, Christ est-il pourtant ministre du péché? A Dieu ne plaise.

18 Car si je r'édifie les choses que j'ai détruites, je me constitue moi même transgresseur.

19 Car par la Loi je suis mort à la Loi, afin que je vive à Dieu.

20 Je suis crucifié avec Christ,

& je vis, non point maintenant moi, mais Christ vit en moi: & ce que je vis maintenant en la chair, je vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est donné soi-même pour moi.

21 Je n'anéantis point la grace de Dieu: car si la justice est par la Loi, Christ donc est mort pour néant.

CHAP. III.

La Justice de la foi confirmée: Le vrai usage de la Loi déclaré.

O Galates insensez, qui vous a enforcez pour faire que vous n'obéissiez point à la vérité, vous à qui Jesus Christ a été ci-devant portrait devant les yeux, & crucifié entre vous?

2 Je voudrois seulement entendre ceci de vous: Avez vous reçu l'Esprit par les œuvres de la Loi, ou par la prédication de la foi?

3 Etes-vous si insensez, qu'en ayant commencé par l'Esprit, maintenant vous acheviez par la chair?

4 Avez-vous tant souffert en vain? si toutefois c'est en vain.

5 Celui donc qui vous fournit l'Esprit, & qui produit les vertus en vous, le fait-il par les œuvres de la Loi, ou par la prédication de la foi?

6 Comme Abraham a cru à Dieu, & il lui a été imputé à justice.

7 Sachez donc que ceux qui sont de la foi, sont enfans d'Abraham.

8 Aussi l'Ecriture prévoyant que Dieu justifie les Gentils par la foi, a auparavant évangélisé à Abraham, disant; Toutes les Nations seront bénites en toi.

9 C'est pourquoi ceux qui sont

de la foi, sont bénis avec le fidele Abraham.

10 Car tous ceux qui sont des œuvres de la Loi sont sous la malédiction : car il est écrit, *Maudit est* quiconque ne persiste dans toutes les choses qui sont écrites au livre de la Loi pour les faire.

11 Or que par la Loi personne ne soit justifié envers Dieu, il paroît, parce que le juste vivra de foi.

12 Or la Loi n'est point de la foi : mais l'homme qui aura fait ces choses vivra par elles.

13 Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, quand il a été fait malédiction pour nous : (car il est écrit, *Maudit est* quiconque pend au bois.)

14 Afin que la bénédiction d'Abraham parvint aux Gentils par Jesus Christ : afin que nous reçussions la promesse de l'Esprit par la foi.

15 *Mes freres*, je parle à la maniere des hommes. Bien qu'une alliance soit d'un homme, si elle est confirmée, personne ne la casse, ni n'y ajoute.

16 Or les promesses ont été dites à Abraham & à sa semence. Il ne dit point, Et aux semences, comme *parlant* de plusieurs : mais comme d'une ; Et à ta semence, qui est Christ.

17 Voilà donc ce que je dis, quant à l'alliance qui a été auparavant confirmée de Dieu en Christ, que la Loi qui est venue quatre cens & trente ans après, ne peut la détruire, pour abolir la promesse.

18 Car si l'héritage est de la Loi, il n'est plus par la promesse. Or Dieu l'a donné à Abraham par la promesse.

19 A quoi donc sert la Loi, Elle a été ajoutée à cause des péchez, jusqu'à ce que la semence vint, au regard de laquelle la promesse avoit été faite : & elle a été ordonnée par les Anges par le ministère d'un Mediateur.

20 Or le Mediateur n'est pas d'un seul : mais Dieu est un seul.

21 La Loi donc *a-t-elle été ajoutée* contre les promesses de Dieu ? A Dieu ne plaise : car si la Loi eût été donnée pour pouvoir vivifier, véritablement la justice seroit de la Loi.

22 Mais l'Escriture a tout enfermé sous le péché : afin que la promesse par la foi de Jesus Christ fût donnée aux croyans.

23 Or avant que la foi vint, nous étions gardez sous la Loi, étant renfermez sous l'attente de la foi qui devoit être revelée.

24 La Loi donc à été notre pédagogue pour nous amener à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.

25 Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue.

26 Car vous êtes tous enfans de Dieu par la foi qui est en Jesus Christ.

27 Car vous tous qui avez été baptez en Christ, vous avez revêtu Christ.

28 Où il n'y a ni Juif ni Grec : où il n'y a ni esclave ni franc : où il n'y a ni mâle ni femelle : car vous êtes tous un en Jesus Christ.

29 Que si vous êtes de Christ, vous êtes donc la semence d'Abraham, & héritiers selon la promesse.

CHAP. IV.

Affranchissement de la Loi : ulterieure déclaration de la justice de la foi.

Or

OR je d
tems
int. il ne di
m serviteu
naitre de
2 Mais il
& des cur
determiné
3 Nous a
que nous
étions affer
du monde.
4 Mais lo
ment des te
envoyé son
5 fait sujet
5 Afin qu
étaient sous
reçussions l
6 Et par
sans, Dieu
son Fils en
Abba, Per
7 Mainte
plus serviteu
tu es fils, t
Dieu par
8 Mais lo
noillez poi
teux qui de
dieux :
9 Mais m
vous avez
que vous a
comment
aux rudim
auxquels
nouveau
10 Vou
mois, les
11 Je
peut-être
vain enve
12 Soy
suis aussi
en prie
m'avez f

OR je dis que durant tout le tems que l'héritier est enfant, il ne diffère en aucune chose du serviteur, bien qu'il soit le maître de tout :

2 Mais il est sous des tuteurs & des curateurs, jusqu'au tems déterminé par le pere.

3 Nous aussi pareillement, lors que nous étions enfans, nous étions asservis sous les rudimens du monde.

4 Mais lors que l'accomplissement des tems est venu, Dieu a envoyé son Fils, fait de femme, & fait sujet à la Loi.

5 Afin qu'il rachetât ceux qui étoient sous la Loi : afin que nous reçussions l'adoption des enfans.

6 Et parce que vous êtes enfans, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant, Abba, Pere.

7 Maintenant donc tu n'es plus serviteur, mais fils. Que si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par Christ.

8 Mais lors que vous ne connoissiez point Dieu, vous serviez ceux qui de nature ne sont point dieux :

9 Mais maintenant, puis que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connu de Dieu, comment retournez-vous encore aux rudimens foibles & pauvres, auxquels vous voulez servir de nouveau comme auparavant.

10 Vous observez les jours, les mois, les tems, & les années.

11 Je crains pour vous que peut-être je n'aye travaillé en vain envers vous.

12 Soyez comme moi : car je suis aussi comme vous : je vous en prie, mes freres : vous ne m'avez fait aucun tort.

13 Et vous savez comme auparavant dans l'infirmité de la chair je vous ai évangélisé.

14 Et vous n'avez point méprisé ni rejeté mon épreuve, telle qu'elle étoit dans ma chair : mais vous m'avez reçu comme un Ange de Dieu, & comme Jesus Christ même.

15 Quel étoit donc le témoignage de votre beatitude ? car je vous rends témoignage, que s'il eût été possible, vous eussiez arraché vos yeux, & me les eussiez donnés.

16 Suis-je donc devenu votre ennemi, en vous disant la vérité ?

17 Ils sont jaloux de vous, mais ce n'est pas comme il faut : au contraire ils vous veulent exclure, afin que vous soyez jaloux d'eux.

18 Mais il est bon d'être toujours jaloux en bien, & non seulement quand je suis présent avec vous.

19 Mes petits enfans, pour lesquels enfanter je travaille de nouveau, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous.

20 Je voudrais maintenant être avec vous, & changer ma parole : car je suis en inquiétude pour vous.

21 Dites-moi, vous qui voulez être sous la Loi, n'entendez-vous point la Loi ?

22 Car il est écrit qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la libre.

23 Mais celui qui étoit de la servante, nâquit selon la chair, & celui qui étoit de la libre nâquit par la promesse.

24 Lesquelles choses doivent être entendues par allégorie : car ce sont les deux alliances,

l'un au mont de Sina , engendrant à servitude, qui est Agar.

25 Car ce nom d'Agar veut dire Sina , qui est une montagne en Arabie , & correspondante à la Jerusalem de maintenant , laquelle sert avec ses enfans.

26 Mais la Jerusalem d'enhaut est libre , & elle est la mere de nous tous.

27 Car il est écrit , Réjouï-toi , stérile , qui n'enfantois point : efforce-toi , & t'écrie , toi qui n'étoit point en travail d'enfant : car il y a beaucoup plus d'enfans de celle qui étoit abandonnée , que de celle qui avoit un mari.

28 Or quant à nous , *mes freres* , nous sommes enfans de la promesse , ainsi qu'Isaac.

29 Mais comme alors celui qui étoit né selon la chair , persécutoit celui *qui étoit né* selon l'Esprit , la même chose arrive aussi maintenant.

30 Mais que dit l'Ecriture ? Chasse la servante & son fils : car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la libre.

31 Or , *mes freres* , nous ne sommes point enfans de la servante , mais de la libre.

CHAP. V.

De la liberté Chrétienne : Exhortation aux bonnes œuvres.

Tenez-vous donc fermes en la liberté de laquelle Christ nous a affranchis , & ne soyez point remis une seconde fois sous le joug , & sous l'esclavage.

2 Voici , moi Paul je vous dis , que si vous êtes circoncis , Christ ne vous profite de rien.

3 Et de plus , je proteste à tout homme qui se circonçoit , qu'il est obligé d'accomplir toute la Loi.

4 Christ est anéanti à l'égard

de vous tous qui voulez être justifiez par la Loi , & vous êtes déchus de la grace.

5 Car nous attendons l'espérance de justice par la foi en Esprit.

6 Car en Jesus Christ ni la circoncision , ni le prépuce , n'a aucune vertu , mais la foi operante par la charité.

7 Vous couriez bien : qui vous à empêché d'obéir à la vérité ?

8 Cette persuasion ne vient point de celui qui vous a appelez.

9 Un peu de levain fait lever toute la pâte.

10 Je m'affure de vous au Seigneur , que vous n'aurez point d'autre sentiment : mais celui qui vous trouble en portera la condamnation , quel qu'il soit.

11 Et pour moi , *mes freres* , si je prêche encore la circoncision : pourquoi souffriré-je encore la persécution ? le scandale de la croix est donc aboli.

12 Plût à Dieu que ceux qui vous mettent en trouble fussent retranchez.

13 Car , *mes freres* , vous avez été appelez à la liberté : seulement ne prenez pas une telle liberté pour une occasion de vivre selon la chair : mais servez-vous les uns les autres par charité.

14 Car toute la Loi est accomplie dans une seule parole , *qui est* celle-ci , Tu aimera ton prochain comme toi-même.

15 Que si vous vous mordez & vous vous devorez les uns les autres , prenez garde que vous ne soyez consumez l'un par l'autre.

16 Or je vous dis , marchez selon l'Esprit : & vous n'accomplirez point les convoitises de la chair.

17 Car la chair convoite contre l'esprit, & l'esprit contre la chair, & elles sont opposées l'une à l'autre : tellement que vous ne faites point les choses que vous voudriez.

18 Que si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la Loi.

19 Car les œuvres de la chair sont manifestes, l'adultere, la pail-lardise, la souillure, la lasciveté.

20 L'idolâtrie, l'empoisonnement, les inimitiez, les querelles, les depits, les coleres, les disputes, les divisions, les hérésies;

21 Les envies, les meurtres, les yvrogeries, les gourmandises, & les choses semblables à celles-là : dont je vous prédis, comme aussi j'ai prédit, que ceux qui commettent de telles choses, n'hériteront point le Royaume de Dieu.

22 Mais le fruit de l'Esprit est la charité, la joye, la paix, l'Esprit patient, la bénignité, la bonté, la loyauté, la douceur, la tempérance.

23 La Loi n'est point contre ces choses - là.

24 Or ceux qui sont de Christ, ont crucifié la chair, avec ses affections & ses convoitises.

25 Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit.

26 Ne desirons point la vaine gloire, nous provoquant l'un l'autre, & nous portant envie l'un à l'autre.

CHAP. VI.

Pratique de la douceur & de la bencificence recommandée.

MEs freres, encore qu'un homme soit surpris en quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez un tel homme avec un

esprit de douceur : & te confidère toi-même, que tu ne sois aussi tenté.

2 Portez les charges les uns des autres, & ainsi accomplissez la Loi de Christ.

3 Car si quelqu'un pense être quelque chose, encore qu'il ne soit rien, il se trompe lui-même par sa fantaisie.

4 Mais que chacun éprouve son œuvre : & alors il aura de quoi se glorifier en soi-même seulement, & non pas en autrui :

5 Car chacun portera son propre fardeau.

6 Que celui qui est enseigné par la parole, fasse participant de tous ses biens celui qui l'enseigne.

7 Ne vous abusez point, Dieu ne peut être moqué : car ce que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi.

8 Celui qui sème à la chair, il moissonnera aussi de la chair corruption : mais celui qui sème à l'Esprit, il moissonnera de l'Esprit la vie éternelle.

9 Or ne nous relâchons point en bien-faisant : car nous moissonnerons dans sa propre saison, si nous ne devenons point lâches.

10 C'est pourquoi pendant que nous en avons le tems, faisons du bien à tous : mais principalement aux domestiques de la foi.

11 Vous voyez quelle grande lettre je vous ai écrite de ma propre main.

12 Tous ceux qui cherchent une belle apparence en la chair, sont ceux qui vous contraignent d'être circoncis : afin seulement de ne souffrir point de persecution pour la croix de Christ.

13 Car ceux-là mêmes qui sont

circoncis, ne gardent point la Loi : mais ils veulent que vous soyez circoncis, afin de se glorifier en votre chair.

14 Mais pour moi, il ne m'arrivera jamais de me glorifier sinon en la croix de notre Seigneur Jesus Christ, par qui le monde m'est crucifié, & moi au monde.

15 Car en Jesus Christ, ni la circoncision ni le prépuce n'a aucune vertu, mais la nouvelle

créature.

16 Et pour tous ceux qui marchent selon cette regle, que la paix & la misericorde soit sur eux, & sur l'Israël de Dieu.

17 Au reste que personne ne me donne du chagrin : car je porte en mon corps les flétrissures du Seigneur Jesus.

18 Mes freres, la grace de notre Seigneur Jesus Christ soit avec votre esprit, Amen.

Ecritte de Rome aux Galates.

ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX ÉPHESIENS.

CHAPITRE I.

Mystere de Pelection : Priere pour l'accroissement de la foi.

PAUL Apotre de Jesus Christ, par la volonté de Dieu, aux saints & fideles en Jesus Christ, qui sont à Ephése.

2 Grace vous soit & paix de par Dieu notre Pere, & de par le Seigneur Jesus Christ.

3 Béni soit Dieu, qui est le Pere de notre Seigneur Jesus Christ, qui nous a bénis de toutes bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ.

4 Selon qu'il nous avoit élus en lui, avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints & irrépréhensibles devant lui en charité :

5 Nous ayant prédestinez pour nous adopter à soi par Jesus Christ, selon le bon plaisir de sa volonté :

6 A la louange de la gloire de sa grace, par laquelle il nous a rendus agréables en son bien-aimé.

7 En qui nous avons redemp-

tion par son sang, savoir la remission de nos offenses, selon les richesses de sa grace :

8 Laquelle il a fait largement abonder sur nous en toute sagesse & intelligence :

9 Nous ayant donné à connoître le secret de sa volonté, selon son bon-plaisir, lequel il avoit premierement arrêté en soi :

10 Afin qu'en la dispensation de l'accomplissement des tems il recueillit ensemble le tout en Christ, tant les choses qui sont aux cieus, que celles qui sont sur la terre, en lui-même.

11 En qui aussi nous sommes faits son héritage, ayant été prédestinez, suivant le propos arrêté de celui qui accomplit avec efficace toutes choses, selon le conseil de sa volonté :

12 Afin que nous soyons à la louange de sa gloire, nous qui avons les premiers esperé en Christ.

13 En qui vous êtes aussi, ayant ouï la parole de vérité, savoir l'Evangile de votre salut : auquel aussi

ussi ayant
cellez du
promesse :

14 Lequel
héritage

de la poi
louange d

15 Pour
entendu l

Seigneur J
vous avez

16 Jene
pour vous
vous dans

17 Afin
Seigneur J

gloire, vou

pience, &

connoissa

18 Sa
entenden

vous sache

ce de sa v

les riches

héritage

19 Et
grandeur

nous qui

de la puis

20 Qu
cace en

fulcité de

asseoir à

célestes

21 Au
pauté,
Seigneu

nom q
ment
dans c
22 E
sous se
toutes
de l'Es

23 C
compl
compl